

Calendrier 2019-2020

Année de détermination

Sessions	Dates et lieux							
Session Inaugurale	Mercredi 18 et jeudi 19 septembre 2019 ECM - Montrouge							
Sessions Longues	LYON	LILLE	PARIS	RENNES	NANCY	ANGERS	TOULOUSE	
	Du 4 au 9 novembre 2019	Du 18 au 23 novembre 2019	Du 25 au 30 novembre 2019	Du 2 au 7 décembre 2019	Du 2 au 7 décembre 2019	Du 20 au 25 janvier 2020	Du 26 janvier au 1er février 2020	
Stage d'observation	Dates : entre la session longue et la session de relecture Lieu : Choisi par le stagiaire en dialogue avec sa Tutelle							
Session Relecture	GROUPES LYON—TOULOUSE—Du 4 au 6 mai 2020 GROUPES PARIS—LILLE—du 18 au 20 mai 2020 GROUPES RENNES—NANCY—ANGERS—du 2 au 4 juin 2020							

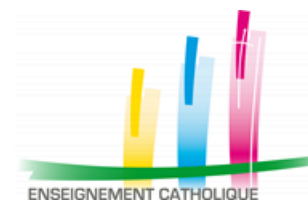
Pour les enseignants : prise en charge par Formiris
Pour les personnels de droit privé, nous contacter



Assistante responsable du suivi administratif : Myriam BOUTRUCHE
m-boutruche@enseignement-catholique.fr



Espace Montalembert
2 rue Chaintron - 92120 MONTRouGE
Tél. 01 55 48 04 60
www.ecoledescadresmissionnes.fr



Formation des chefs d'établissement

Parcours de détermination 2019-2020

Conditions pour suivre cette 1ère phase du dispositif de formation initiale



Etre inscrit au dispositif par une Tutelle diocésaine ou congréganiste



La phase de détermination

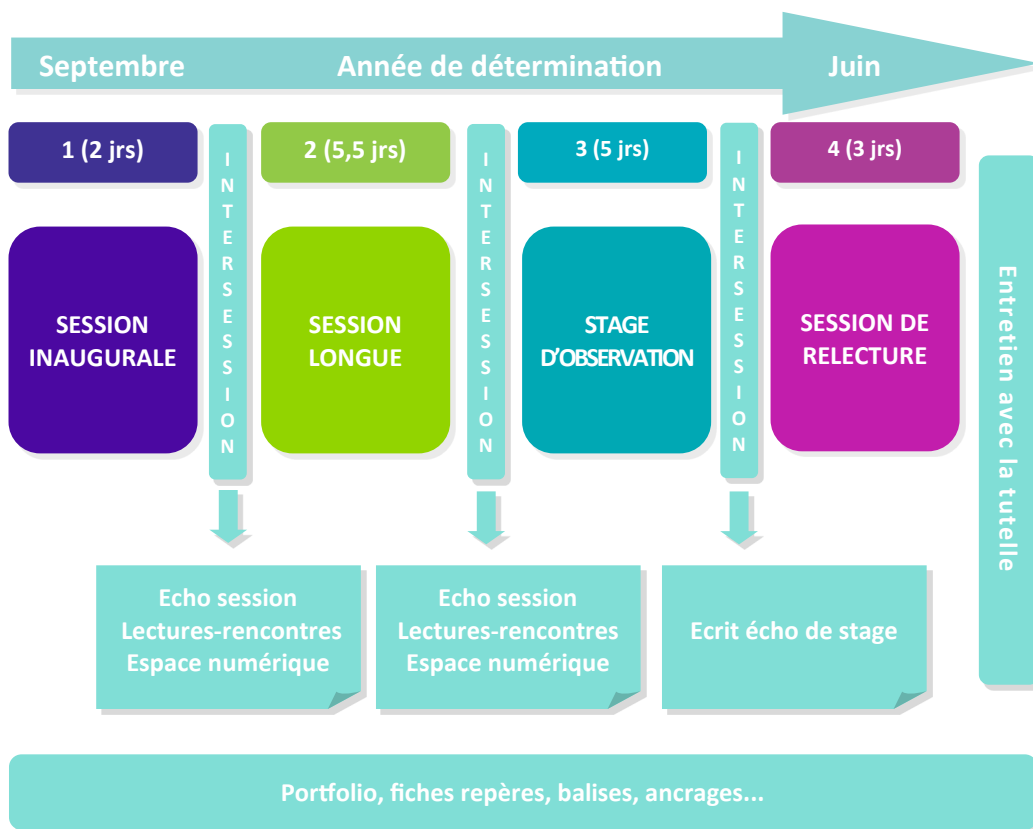
Une année pour permettre aux personnes de se déterminer, de manière éclairée et lucide en ayant pris la mesure de la complexité d'un métier inscrit dans une mission d'Eglise, en vue d'assumer la responsabilité de chef d'établissement au sein de l'Enseignement catholique.

A l'issue de l'année de détermination, chaque stagiaire a un entretien avec sa Tutelle. Celle-ci reprend avec lui l'étude de ses motivations. La tutelle et/ou le stagiaire peuvent décider d'interrompre la formation au terme de cette 1^{ère} année. Si la tutelle et le stagiaire sont d'accord pour poursuivre le processus de formation, l'inscription à l'année préalable est réalisée par le stagiaire.



Architecture de l'année

L'année de détermination est construite pour permettre un cheminement favorisé par 4 étapes articulées entre elles.



SESSION INAUGURALE

La session inaugurale constitue l'entrée en formation. Elle ouvre le parcours en proposant un éclairage large et une prise de hauteur afin de mieux comprendre les enjeux et les défis à relever pour les chefs d'établissement de l'enseignement catholique.

Objectifs et contenus

- ⇒ Comprendre et prendre la mesure du "recevoir Mission".
- ⇒ S'approprier le projet de l'Enseignement catholique, connaître son organisation et les textes de référence.
- ⇒ Construire les repères nécessaires pour comprendre l'articulation mission/métier : appréhender ce à quoi engage l'article 145 du statut : « Avec la responsabilité pastorale que lui confère la lettre de mission, le chef d'établissement a la charge éducative, pédagogique, administrative et matérielle de l'établissement ».

SESSION LONGUE

D'une durée de 5,5 jours (du lundi 9h au samedi 12h), cette session est prévue en résidentiel (hébergement et restauration sur place)

Objectifs et contenus

- ⇒ Comprendre et prendre la mesure du « recevoir Mission ».
- ⇒ Comprendre la transversalité de la mission pastorale et la manière dont elle s'exerce dans les charges éducative, pédagogique, administrative et matérielle.
- ⇒ S'approprier le projet de l'Enseignement catholique, connaître son organisation et les textes de référence.
- ⇒ Approfondir les connaissances nécessaires à la participation de l'Enseignement catholique au service d'éducation de l'Eglise : Bible, Théologie, Droit canon.
- ⇒ Construire les premiers repères de management éclairé par la Pensée Sociale de l'Eglise.
- ⇒ Construire quelques repères sur le fonctionnement et l'animation d'une communauté éducative.

STAGE D'OBSERVATION

Ce stage, situé en écho de la session longue, fait partie intégrante de la formation. Sa durée est d'une semaine. Il s'agit de partager la vie au quotidien d'un établissement et de son chef d'établissement, et d'en rendre compte au travers d'un écrit qui sera exploité lors de la session de relecture.

Le stage se situe entre la session longue et le temps de relecture. Afin de faciliter les remplacements, le stage pourra se situer à la suite de la session longue.

Objectifs et contenus

- ⇒ Observer et analyser la manière dont un chef d'établissement organise, anime, accueille, rencontre, fait vivre les structures, délègue, prend des décisions, ose, encourage l'innovation, partage et fonctionne en réseau, construit des partenariats...
- ⇒ Observer et analyser la vie et le fonctionnement de l'établissement, et notamment repérer ce qui est induit par les choix, postures, principes d'action du Chef d'établissement.
- ⇒ Par rapport à ces observations, questionner sa détermination
 - * En quoi ce que j'ai observé nourrit-il mon projet?
 - * En quoi cela vient-il le questionner, voire le remettre en question ?

SESSION DE RELECTURE

Cette session de 3 jours constitue le temps de synthèse et de bilan de l'année de détermination. Elle invite chacune et chacun à relire le parcours sur 3 axes interdépendants : la mission, le métier, la connaissance de soi.

Objectifs et contenus

- ⇒ Relire son parcours pour se déterminer sur la mission
- ⇒ Tirer profit des observations du stage et les mutualiser.
- ⇒ Confronter et stabiliser ses représentations de la mission et du métier.
- ⇒ Poser les fondements de sa détermination, et être capable de les expliciter.
- ⇒ Se situer en relation avec la Tutelle.
- ⇒ se projeter dans une suite de formation, en fonction de la prise de responsabilité envisagée, chef d'établissement, adjoint de direction...